



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

Conseil d'administration du mercredi 16 juin 2021

Délibération n°4-2021-06

Points n° 4a et 4b | Dénomination de nouvelles résidences universitaires

Exposé des motifs

4.a | Résidence « Claudette Colvin »

Le Crous de Bordeaux-Aquitaine propose de donner le nom de « Claudette Colvin » au projet porté en lien avec le bailleur social Mésolia. Née le 5 septembre 1939 à Montgomery dans l'État de l'Alabama, Claudette Colvin est une afro-américaine qui, à l'âge de 15 ans, est devenue célèbre pour avoir refusé, le 2 mars 1955, de laisser son siège dans un autobus, cela en violation des lois qui imposaient la ségrégation dans les transports publics. Son rôle pour l'avancée des droits civiques, après avoir été éclipsé par celui de Rosa Parks, est redécouvert et valorisé depuis le début du XXI^e siècle.

La résidence « Claudette Colvin », située à Gradignan, comprendra 233 logements de type T1. Elle sera livrée à la rentrée 2022.

Ce nouveau programme immobilier répond aux objectifs de développement d'une offre de logements pour les étudiants dans la métropole bordelaise, adaptée à leurs moyens et besoins.

4.b | Résidence « Marguerite Broquedis »

Le Crous de Bordeaux-Aquitaine propose de renommer le projet de résidence universitaire Lahererre : « Marguerite Broquedis ». Née à Pau, Marguerite Marie Broquedis est une joueuse de tennis, première française championne olympique toutes disciplines confondues. Elle a été la seule femme membre de la délégation olympique française en 1912 et décroche aux Jeux olympiques de Stockholm une médaille d'or en simple dames et une médaille de bronze en double mixte. Elle devient la première française championne olympique, toutes disciplines confondues. En 1913 et 1914, elle emporte le championnat de France (devenu les Internationaux de France en 1925). Elle est réputée pour la fulgurance de son coup droit. Elle s'est imposée aux internationaux de France de Roland-Garros avec Jean Borotra en double mixte en 1927.

La résidence « Marguerite Broquedis », située à Pau, proposera 116 logements de type T1, soit 14 places supplémentaires par rapport à la résidence Clé de Sol, que le Crous restituera au bailleur Pau Béarn Habitat au 1^{er} trimestre 2023, dès la livraison de la nouvelle résidence.

Ce projet participe du renouvellement progressif du parc de logement.

Projet de délibération



Le conseil d'administration approuve les dénominations de deux nouvelles résidences universitaires du Crous de Bordeaux-Aquitaine, « Claudette Colvin » et « Marguerite Broquedis ».

Votants présents ou représentés

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Le 17 juin 2021

Le président du conseil d'administration,
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE

Modalités de publication : Conformément aux dispositions de l'article 8 du règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Bordeaux-Aquitaine en date du 14 octobre 2020, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet du Crous de Bordeaux-Aquitaine (www.crous-bordeaux.fr) pendant deux mois au moins et est opposable aux tiers à compter de cette publication. **Les voies et délais de recours :** En application des articles R421-1 et suivants du code de la justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du recteur de la région académique de Nouvelle-Aquitaine, et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux.